

Forum du CFDD du 20 novembre 2012

Groupe de travail international – Réaction de la DG Environnement – Service Affaires Multilatérales et Stratégiques - Biodiversité

Au niveau fédéral, la conservation de la nature est limitée à la biodiversité marine et à l'importation, l'exportation et transit d'espèce non indigènes. Cependant, la biodiversité est également abordée sous l'angle de son utilisation durable et des ressources génétiques, pour lesquels le Fédéral dispose de leviers d'actions tant au niveau « Science/connaissance » que « politique » (atténuation des impacts négatifs) et de capacity building.

A ce titre, nous travaillons à l'intégration de cette thématique vers différents secteurs et entreprises publics fédéraux clés. En 2009, le plan fédéral 2009-2013 pour l'intégration de la biodiversité dans 4 secteurs fédéraux clés (Economie, Coopération au développement, Politique scientifique et Transports) a été adopté et comportent toute une série d'actions. Il a également l'avantage de mettre en concertation/dialogue différents acteurs fédéraux concernés.

En ce qui concerne les biocarburants en particulier, nous pouvons mentionner que le plan contient différentes actions spécifiques dans le volet 'Economie' notamment sur les critères de durabilité, en attachant une attention particulière au respect des critères relatifs à la biodiversité (protection d'aires naturelles à forte biodiversité telles que les forêts primaires ou les tourbières, territoires hébergeant des espèces reconnues menacées par les accords internationaux...).

Ces dernières années, le fédéral (DG ENV) a fait en outre réaliser à ce titre 2 études dites BIBIBI (Biocarburants/ Biodiversité/Biosécurité) avec comme axe commun la biomasse liquide: l'une sur les impacts potentiels sur la biodiversité au niveau national de cultures pour agrocarburants en Belgique; et l'autre sur les impacts biodiversité et socio-économiques, donc sur la durabilité au niveau international, des cultures pour agrocarburants importés dans l'UE dans les pays d'exportation. La première a permis d'initier une réflexion conduisant à considérer le bien-fondé des biocarburants de 2^{ème} voire 3^{ème} génération plutôt que ceux de 1^{ère} génération. La 2^{ème} étude met en avant des recommandations sur la prise en compte, outre d'impacts directs et locaux, surtout des impacts indirects et globaux sur la biodiversité et les aspects socio-économiques de la culture d'agrocarburants. Cette étude mettait précisément le doigt sur le besoin croissant, dans des pays tiers, de terres pour agrocarburants destinés à l'exportation, au détriment des surfaces agricoles destinées à l'alimentation, sur le modèle de production d'agrocarburants dans le cadre de grandes monocultures industrielles, recherchant les meilleures terres productives, et leurs impacts négatifs connus sur la biodiversité et l'environnement en général mais aussi sur des conditions de travail – dégradantes - au détriment de l'agriculture paysanne nourricière localement, sur les atteintes corollaires aux droits fonciers dans des pays où ceux-ci sont mal assurés et les violations des droits humains fondamentaux, sur les ILUCs (changements indirects d'affectation des sols) non seulement au niveau des GES mais aussi sur la déforestation et le déplacement de cultures alimentaires. Cette étude soulignait

l'insuffisance, notamment pour la biodiversité, et la partielle non-adéquation des critères de « durabilité » prévus par la directive qui, outre son aspect en partie non contraignant notamment en matière socio-économique, ne prenait précisément pas en compte les impacts indirects et globaux inévitables. L'étude proposait donc, outre l'imposition de critères contraignants, un ensemble de mesures à prendre parallèlement dans d'autres secteurs et niveaux politiques. Les critères biodiversité à développer doivent être opérationnels.

Outre l'intégration de la biodiversité vers des acteurs publics fédéraux, nous travaillons également actuellement à l'intégration de cette thématique par les acteurs du marché (entreprises, fédérations d'entreprises, consommateurs, ...). Une étude en cours impliquant des secteurs de l'offre (production et importation) a cette vocation. Une autre sur la demande et les consommateurs est prévue en 2013. L'idée étant notamment de pouvoir agir à la fois sur l'offre et la demande tout en préservant la biodiversité et les services que nous rendent les écosystèmes (services écosystémiques). Cette nouvelle approche de prise en compte des services écosystémiques permet également de mettre en avant des aspects socio-économiques et de concilier des considérations socio-économiques de différents acteurs.

Nous avons la prétention de dire que les résultats et la prise en compte des recommandations de ces différentes études que nous avons entreprises auraient permis d'éviter les écueils du cas soulevé ici.